



Médecin Référent - N'Djamena - TCHAD

L'ASSOCIATION ALIMA

The Alliance for International Medical Action (ALIMA) est une organisation médicale internationale, fondée en 2009. ALIMA a pour objectif de produire des soins médicaux de qualité lors de situations d'urgences ou de catastrophes médicales et d'améliorer la pratique de la médecine humanitaire en développant des projets innovants associés à de la recherche médicale. La particularité de l'association est de fonder son mode opératoire principalement sur le partenariat avec des acteurs médicaux nationaux. En mutualisant et capitalisant leurs compétences, ALIMA et ses partenaires permettent l'accès à des soins de qualité au plus grand nombre.

Depuis sa création, l'association et ses partenaires ont su se développer à la mesure de l'augmentation des besoins humanitaires médicaux, notamment en Afrique de l'Ouest et Centrale: 580 000 patients traités en 2014 dont plus de 25 000 hospitalisations, une nouvelle gouvernance entre les partenaires de la plateforme des ONG médicales du Sahel, de nouvelles approches innovantes et des projets de recherches opérationnelles. ALIMA a également répondu à l'urgence Ebola en ouvrant un centre de traitement Ebola de 40 lits en Guinée. Avec huit pays d'interventions, 15 projets, plus de 1 200 employés et un budget de 19,5 millions d'euros, ALIMA est une ONG dynamique et efficace dans le déploiement de secours médicaux pour les personnes les plus vulnérables.

CONTEXTE

Les programmes ALIMA au Tchad :

La région du Lac est actuellement particulièrement vulnérable, en effet, elle subit de plein fouet les actions du groupe terroriste Boko-Haram.

ALIMA a débuté ses activités au Tchad en 2012 en partenariat avec l'ONG médicale tchadienne Alerte Santé.

En 2012, le projet implanté dans le district sanitaire de N'Gouri, dans la région sanitaire du Lac, a été mis en œuvre grâce au soutien d'ECHO, de l'UNICEF et du PAM. Ce projet s'est poursuivi au cours 2013 durant lequel l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité de la prise en charge, un défi majeur au Tchad étant données les difficultés à mobiliser des compétences médicales qualifiées. En 2014, 6 140 enfants MAS ont été pris en charge, dont 826 enfants souffrant de complications médicales, hospitalisés à l'UNT de l'Hôpital de District de N'Gouri. En 2015, un volet pédiatrie a également été intégrée à l'action d'AS/Alima à N'gouri. Ce nouveau volet répond à un besoin local déjà présent et exacerbé en raison des conséquences des mouvements de populations (réfugiés, IDPs) causés par les actions terroristes de Boko-Haram.

Depuis avril 2013, ALIMA et AS appuient également la prise en charge de la MAS à N'Djamena grâce au soutien d'ECHO. Avant la mise en œuvre de ce projet d'ALIMA/AS, seul le dispensaire de Notre Dame des Apôtres dans le district Sud, proposait une prise en charge de la malnutrition dans la capitale. Durant les 7 premiers mois d'activité couvrant 2013, le projet a permis de prendre en charge plus de 7 000 enfants MAS. En 2014, 16 383 enfants ont bénéficié de cette prise en charge nutritionnelle gratuite. Fort de deux années d'activités, le projet a permis démontrer l'ampleur de la problématique de la malnutrition en milieu urbain. Devant une constante augmentation des enfants à prendre en charge et dans le but d'intégration et d'amélioration de la qualité de la prise en charge,

ALIMA/AS ont fait le choix de transférer en 2015 leurs activités d'hospitalisation au sein d'une structure publique dotée d'une plus grande capacité d'accueil : l'hôpital de l'Amitié. Cette nouvelle structure a permis d'augmenter considérablement l'accueil des enfants MAS avec complications.

Outre ces deux projets réguliers qui se poursuivent en 2015, ALIMA et Alerte Santé ont également mis en œuvre deux interventions d'urgence en 2014 pour répondre rapidement à l'afflux de réfugiés et retournés de la République Centrafricaine. Sur le camp de Gaoui, ALIMA/As ont assuré la prise en charge des soins primaires ainsi que le dépistage et la prise en charge de la MAS, grâce au soutien de l'UNICEF. D'autre part, des activités de santé communautaire et d'eau, hygiène et assainissement ont été menées dans le camp de Doyaba, avec un volet hospitalier de prise en charge des soins secondaires à l'Hôpital de District de Sarh, grâce au soutien de l'Ambassade de France.

La malnutrition affaiblit conséquemment l'état de santé des enfants en plus de les exposer au paludisme et aux diarrhées. A N'Djamena, cela se traduit par une importante proportion de diarrhées parmi les enfants MAS admis au sein des structures appuyées par ALIMA et apparaît augmenter sensiblement la probabilité de mortalité. Devant l'inexistence d'alternatives permettant de mieux comprendre l'épidémiologie locale des pathogènes diarrhéiques, ALIMA envisage l'option très prometteuse à partir de 2016-2017 de faire recours à l'utilisation de diagnostics moléculaires qualitatifs à travers le système Biofire, dans le but d'évaluer les causes infectieuses des diarrhées aiguës chez les enfants MAS avec complications, d'améliorer ainsi les prescriptions de médicaments et donc le traitement de ces patients.

TYPOLOGIE DU POSTE

LIEU DE MISSION : TCHAD/ N'DJAMENA

Poste de responsable d'activités.

Le médecin référent projet coordonne les activités médicales du projet et est le référent de l'équipe médicale.

LIENS FONCTIONNELS ET HIERARCHIQUES

Il rend compte au coordinateur projet (réfèrent hiérarchique) et au coordinateur médical (réfèrent technique).

Il encadre les responsables des activités médicales.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

1. Suivi de l'activité et objectifs

- Décrit et analyse son projet dans son environnement :
 - est responsable de l'analyse des données médicales,
 - est responsable de la rédaction des rapports médicaux du projet.
- Identifie les autres acteurs médicaux (autorités sanitaires, ONGs, autre...) et suit l'évolution de leurs activités.
- Identifie les structures de santé de la zone, leurs capacités et besoins éventuels.
- Participe aux discussions sur la conduite du projet et la définition des objectifs.
- Participe à la surveillance de la situation médicale des populations concernées par le projet ainsi qu'à des missions exploratoires et propose de nouvelles stratégies si nécessaire.

2. Mise en œuvre des programmes

- Est le garant de la qualité de la prise en charge médicale des patients dans la/les structure (s) de santé.
- S'assure, pour l'ensemble de son équipe, du respect du secret médical et de la bonne information aux patients de leur maladie et de leur traitement.
- Est le garant du respect des protocoles de traitement et de l'utilisation rationnelle des médicaments.
- Discute avec son équipe des erreurs médicales et fait remonter l'information au coordinateur médical.
- Assure le support médical dans les services.
- Identifie des structures de santé de référence spécialisées.
- Prend les décisions de référence des patients en collaboration avec le coordinateur médical.
- Organise le suivi des patients référés.

En collaboration avec le responsable de la pharmacie terrain :

- Est responsable du suivi de la consommation et des stocks médicaux.
- Définit les besoins de son projet et participe à l'élaboration des commandes médicales.
- Organise le rangement, l'inventaire et la gestion de la bibliothèque opérationnelle médicale.

3. Gestion des ressources humaines

3.1. Composition des équipes.

- Définit les postes nécessaires au regard de son activité et établit les profils de poste.
- Organise le recrutement du personnel dans son activité (avec l'appui du coordinateur RH).
- Organise avec les responsables d'activité le remplacement du personnel absent.

3.2. Encadrement des équipes.

- Organise et supervise le travail des membres de son équipe.
- Anime et organise les réunions régulières de son équipe.
- Organise la circulation de l'information au sein de son équipe.
- Favorise la transmission de l'information au sein de l'équipe médicale (changements de protocoles, évolution des techniques...).
- Organise l'archivage.
- Identifie les potentiels au sein du personnel du projet.
- Exerce une vigilance et informe le coordinateur médical en cas d'erreur médicale.

3.3. Bilans individuels.

- Réalise au moins une fois par an les bilans individuels des responsables d'activité dont il a la charge et délègue la réalisation des bilans des autres personnels.

3.4. Formation continue

- Définit les besoins en formation de son équipe en adéquation avec les objectifs du projet.
- Participe à la formation des membres de son équipe par l'accompagnement dans le travail.

3.5. Cadre administratif

- Respecte le règlement intérieur et toute autre politique et documents RH en vigueur, notamment, dans l'organisation du temps de travail.
- Réfère ou demande conseil au responsable administration terrain si nécessaire.

4. Suivi médical du personnel national et international

- S'assure, supervise (et effectue si besoin) les consultations médicales pour le personnel international, national et leurs ayants-droit.
- Réfère ces patients, si besoin, pour investigations et/ou hospitalisation dans les structures identifiées par ses soins ou avec le coordinateur médical.
- Assure le suivi du personnel hospitalisé: diagnostic, traitement, évolution et décharge en collaboration avec le coordinateur médical.

EXPERIENCES ET COMPETENCES

Formation :

- Diplôme de médecin.

Expérience :

- Expérience de contexte de guerre, conditions de travail de brousse.
- Une année minimum d'expérience est requise à un poste similaire.

Qualité :

- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité de gestion de projet.
- Capacité d'organisation.
- Autonomie, curiosité et sens critique.
- Flexibilité et gestion du stress.
- Patience et maturité professionnelle.
- Capacité à travailler en équipe dans des contextes multiculturels.
- Capacité à travailler et à vivre dans un milieu isolé et enclavé.

Langues :

- Maîtrise du français (oral et écrit) indispensable.

CONDITIONS

Prise de poste : novembre 2015

Salaire : selon expérience+ per diem

ALIMA prend en charge :

- les frais de déplacements entre le pays d'origine de l'expatrié et le lieu de mission
- les frais d'hébergement

- la couverture médicale du premier jour de contrat à un mois après la date de départ du pays de mission pour l'employé et ses ayants droits
- l'évacuation pour l'employé et ses ayants droits.

Documents à envoyer : Pour postuler, merci de nous faire parvenir votre CV et lettre de motivation, à candidature@alima-ngo.org avec en sujet la référence « Médecin Référent Ndjamena Tchad ».

Date de fin de validité de l'annonce: 31/10/2015